



CONDITIONS ET CLAUSES DE PARTICIPATION À L'EXCURSION

TOURISME DE DECOUVERTE / LA ROUTE DES EXPLORATEURS Août _ Septembre _ Octobre 2024

SESSION 1	14 au 26 août 2024	Date limite 14 février 2024
SESSION 2	14 au 26 septembre 2024	Date limite 14 mars 2024
SESSION 3	14 au 26 octobre 2024	Date limite 30 mars 2023

10 JOURS // 8 NUITS sur le Canada pour visiter les plus beaux sites.

PARTICIPATION 3.500.000 XOF

- ✓ Frais du séjour : **1 500 000 XOF**
- ✓ Billet voyage (Ouaga-Toronto - Québec - Ouaga) : **1 750 000 XOF**
- ✓ Frais d'inscription : **250 000 XOF**

FRAIS DE VISA

Les frais de visa canadien à la charge du client sont de **1 500 000 XOF**

PAIEMENT

Le paiement des frais de participation, sont repartis comme suit :

- ☞ **2 250 000 XOF** est à reverser à l'inscription.
- ☞ **1 250 000 XOF** à la date limite des inscriptions. (14 février 2024 / 14 mars / 30 mars)

Le paiement des frais de visa se fera en totalité à l'inscription, soit 1 500 000 XOF

LE PRIX DE LA PARTICIPATION COMPREND:

- ✓ Les transferts et transports terrestres en autocar privé et aérien.
- ✓ Les services de notre guide accompagnateur bilingue durant tout le circuit.
- ✓ L'hébergement en hôtel 3* standard une (01) personne par chambre. Les couples peuvent loger ensemble s'ils le souhaitent.
- ✓ La restauration en pension complète (*la pension complète comprendra entre autre : un déjeuner panoramique avec vue sur les chutes du Niagara, , un déjeuner de Smoked Meat à Montréal, un déjeuner dans une cabane à sucre, Café, thé et carafe d'eau à tous les repas*).
- ✓ Les visites et activités mentionnées au programme, dont : *La croisière sur le Hornblower, L'excursion à Niagara on the Lake, Tour d'orientation de Toronto et Ottawa, La visite du Fort Témiscamingue, La visite du parc national d'Aiguebelle, La visite du refuge Pageau, La visite de la cité de l'or, La visite guidée des villes de Montréal et de Québec, Excursion aux Chutes Montmorency et Île d'Orléans, Les taxes et le service dans les hôtels et les restaurants.*
- ✓ Les taxes provinciales et fédérales non remboursables (TVQ ET TPS).

HÔTELS OU SIMILAIRES QUE NOUS PROPOSONS	RÉGION	ADRESSE INTERNET
BW PREMIER TORONTO AIRPORT	TOR	www.bestwestern.com/
GOUVERNEUR ROUYN NORANDA	ROU	www.gouverneur.com/
HOTEL DES ESKERS	AMOS	www.hoteleskers.com
DAYS INN BY WYNDHAM OTTAWA WEST	OTW	www.wyndhamhotels.com/en-ca/
DAYS INN MONTREAL COTE VERTU	MTL	www.daysinn.com
CLARION POINTE QUEBEC (HOWARD JOHNSON)	QUE	www.howardjohnsonquebec.com



CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

✓ Les frais de visa canadien	✓ Les surplus de bagages
✓ Les boissons pendant les repas	✓ Les surplus en logement.
✓ Les dépenses personnelles	

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION

- ✚ Un passeport valide, de préférence dont la date d'expiration est la plus éloignée ;
- ✚ Une attestation de travail ou le registre de commerce pour les particuliers ;
- ✚ Une attestation ou décision de congé ;
- ✚ Les 4 derniers relevés bancaires avec un solde très suffisant pouvant justifier votre capacité financière ;
- ✚ Les 4 derniers bulletins de salaire ;
- ✚ Une récente photo d'identité en version numérique format passeport à fond blanc
- ✚ Une souscription à une assurance maladie couvrant la période de l'excursion ;
- ✚ L'acte de mariage si disponible ;
- ✚ Le livret de famille si disponible ;
- ✚ Tout autre document jugé nécessaire et prouvant votre capacité financière et votre attachement au pays de départ... (documents de véhicules, d'entreprises, d'immobilier, PUH, titre foncier, autres relevés bancaires ...).

DÉLAI D'ATTENTE POUR LES RÉSULTATS DES VISAS CANADIENS

Le délai d'attente incluant le traitement, l'introduction des dossiers de demande de visa et la sortie des résultats, est de 06 mois. Par ailleurs le gouvernement canadien habilité à octroyer les visas, se veut souverain face aux délais.

DISPOSITIONS PRATIQUES

- ☞ La durée du visa octroyé pourrait dépendre de la durée de validité de votre passeport. Nous recommandons aux postulants de disposer d'un passeport récent.
- ☞ Pour des raisons techniques, ce circuit ainsi que certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés.
- ☞ Les tarifs sont établis selon chacun des devis en devise Canadienne pour ensuite subir une conversion en FCFA.
- ☞ Tous nos tarifs sont donnés à partir des indications de nos fournisseurs. Ils sont susceptibles d'être modifiés, principalement en fonction de la variation du prix de l'essence et/ou des taxes gouvernementales, et ce, jusqu'à 30 jours de l'arrivée prévue du groupe.

CLAUSES

Article 1 : En cas de remboursement avant la date limite des inscriptions, 100% des frais de séjour, 100% des frais du billet et 50% des frais de visa sont remboursés. Après la date limite, les frais de visas et d'inscriptions ne sont pas remboursables. Les billets d'avion seront remboursés avec des pénalités. Les frais du séjour seront entièrement remboursés.

Article 2 : Les documents et informations fournis par le candidat engage sa responsabilité.

Article 3 : Tout candidat peut interrompre de son propre chef le processus et réclamer les ressources déjà engagées. Le préavis est de 14 jours et le remboursement se fera selon l'article 1 dans un délai maximum de soixante (60) jours ouvrables.

Article 4 : les visas sont octroyés par les autorités canadiennes. L'agence ne fait qu'accompagner ses clients. En cas de refus de visa, le client peut se faire rembourser selon les dispositions de l'article 1. Le client peut aussi souscrire à une réintroduction de son dossier de demande de visa pour une autre session sans engager des frais. Cela se fera en accord avec l'agence.

Article 5 : En cas de force majeure (crise financière majeure, pandémie, crise politique, situation conjoncturelle...), l'agence et son client seront emmener à s'accorder sur une démarche.



LE CLIENT
*SIGNATURE, Nom, prénom, contact, suivi de la
mention **BON POUR ACCEPTATION DU
PROGRAMME, DES CONDITIONS ET DES
CLAUSES***

**POUR L'AGENCE JANIEL
TOURS**
Signature + cachet

Ouagadougou le